

Septembre 2021

rapport d'activités 2020 du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut

Association Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut | Place du village 6 | CH-1660 Château-d'Œx
026 924 76 93 | info@gruyerepaysdenhaut.ch | www.gruyerepaysdenhaut.ch



2020, Une année pas comme les autres De la pandémie au président démissionnaire

En 2020, elle était prévue à Charmey l'assemblée générale du Parc le 19 novembre. Confinement oblige, nous avons dû la tenir en numérique et par correspondance. Et en 2021, nous voilà de retour à Charmey, avec de nouvelles conditions contraignantes, mais sûrs de pouvoir la tenir et de maintenir ainsi le tournus entre les différentes régions du Parc. En 2021, si tout se passe bien, elle aura lieu dans le Pays-d'Enhaut.

En mars 2020, la Suisse plongeait dans un long semi-confinement. Nous avons dû réduire au minimum (une permanence) notre présence dans nos deux bureaux. En quelques jours, nous avons équipé informatiquement tous nos collaborateurs pour affronter le télétravail et l'accès à nos serveurs. Tout a très bien fonctionné : travail à domicile, réunion en vidéo-conférence. Cette belle réactivité a permis de faire face aux objectifs prévus en 2020, à quelques rares exceptions près. Le tourisme et la promotion des produits ont subi un peu plus violemment ce fameux Covid. Il a fallu réorganiser certains cahiers des charges pour assurer du travail à toute l'équipe. Et l'été, après le déconfinement, il a fallu faire face à une très grosse envie de nature, à une affluence un peu démesurée entraînant quelques problèmes de respect de l'environnement que nous ne connaissions pas encore.

Alors que l'on évoque le regroupement de nos bureaux, la coordination a pu tester le télétravail qui, d'ores et déjà, s'est bien installé chez nos collaborateurs. Les visio-conférences se poursuivent évitant ainsi de nombreux déplacements. L'équipe relève de nouveaux défis et devra se réorganiser avec les départs prévus des deux coordinateurs en 2022 et 2023.

En 2020, nous avons finaliser l'évaluation de la charte (2012 -2021) qui a été déposée auprès de l'*Office fédéral de l'environnement* par le canton de Vaud en avril 2020. L'année a aussi vu la rédaction des contrats de Parc avec les communes et le plan de gestion à 10 ans (2022 – 2031). Autrement dit, la coordination, le comité, le conseil, les cantons et les communes se sont penchés sur l'avenir du Parc.

En 2020 aussi, Philippe Randin, président de l'association depuis sa fondation en 2006 à Rossinière, a annoncé sa volonté de démissionner. Il quittera sa fonction lors de cette assemblée, une occasion rêvée de le remercier pour son engagement sans failles. Le Parc va devoir se passer d'une personnalité charismatique.

Sommaire

Paysage et biodiversité. Conserver, améliorer, transmettre	pp. 2-3
Agriculture	p. 4
Participation aux événements du Parc	p. 5
Développer une économie régionale	pp. 6-7
La sensibilisation	pp. 8-9
Communiquer, une mission à part entière	p. 10
Le Parc et l'économie en 2020	p. 11
Les comptes 2020	pp. 12-13
La vie du Parc, de l'association à la coordination	pp. 14-15
Le billet du président	p. 16

PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ: CONSERVER, AMÉLIORER, TRANSMETTRE



Cours pour forestiers bûcherons du Pays-d'Enhaut.

Paysages et biodiversité

Différents projets sont suivis par la commission nature, présidée par Jean-Claude Roch.

En 2020, 112 arbres fruitiers haute-tige ont été plantés dans le Parc au printemps et 15 à l'automne. Les contrats de taille sont maintenant d'une durée de six ans. La production de jus de pomme pasteurisé a été promue pour l'autoconsommation ou les classes du Parc.

Le projet *trames vertes* a permis la plantation de 1'240 buissons, pour 1'043 mètres linéaires de haie indigène, et la revitalisation de 82 mètres linéaires de haie avec 105 buissons plantés. Plantation complémentaire de trois arbres isolés.

Inventaire rougequeue à front blanc dans tous les villages du Parc : 24 territoires relevés dans dix localités. Mise en place de 20 nichoirs sur Château-d'Œx. Suivi de l'occupation des six forts militaires sur le Pays-d'Enhaut aménagés en faveur des chauves-souris par le canton de Vaud (pas d'occupation observée). Suivi annuel de l'occupation des 14 nichoirs à Murin de Daubenton : trois occupés par le genre Pipistrelle.

Barrière à batraciens Enney posée : 1'437 batraciens déplacés (record depuis 23 ans de pose). Les mesures sanitaires n'ont pas permis de poser la barrière aux Mosses.

L'inventaire des paysages locaux de la commune de Gruyères a été réalisé dans une action pilote de soutien aux communes lors de la révision de leur *PAL* (plan d'affectation local), en collaboration avec le conseil communal et son bureau d'urbanisme. 25 biotopes locaux ont été identifiés et décrits selon la méthode proposée par le canton de Fribourg.

Une visite de jardin chez Philippe Morier Genoud a eu lieu le 8 septembre à Rossinière, 25 personnes y ont participé. La visite du producteur de semences Zollinger le 29 août a attiré 17 personnes.

En 2020, un cours a été réalisé à l'attention des forestiers-bûcherons du *Groupement forestier du Pays-d'Enhaut* sur les oiseaux forestiers et les insectes du bois mort. Le forum des forestiers, rencontre annuelle entre forestiers du Parc, a eu lieu à Corbeyrier sur le thème de la valorisation du bois local, des circuits courts et du bois de lune.

La prise en charge des fonds propres demandés aux propriétaires a permis de réaliser 11 projets en faveur de la biodiversité en forêt.

Diverses actions de lutte contre les néophytes

Chaque année, le Parc mène plusieurs actions de lutte contre les plantes exotiques envahissantes. Un groupe de coordination piloté par le Parc et regroupant toutes les forces en présence (cantons, communes, service des eaux, forestiers, privés) a d'ailleurs formulé depuis 2018 une stratégie de lutte conjointe. Sept espèces ont été jugées prioritaires pour le territoire du Parc : la berce du Caucase, la renouée du Japon, le buddléia de David, l'impatiante glanduleuse, les solidages, l'ambrosie à feuilles d'armoise et le séneçon du Cap.

Le public a été impliqué dans cette lutte en 2020. En juin, une dizaine de civilistes encadrés par la *Fondation Action en faveur de l'Environnement* (FAE) se sont attaqués à des foyers présents dans le Pays-d'Enhaut, dans l'Intyamont et dans la vallée de la Jogne où plus de 38 ha de rives ont été prospectées et traitées. Pour le second passage – les plantes néophytes se montrent persistantes et nécessitent plusieurs assauts –, différents acteurs sont entrés en jeu selon les régions. Dans l'Intyamont et la Jogne, les entreprises *EPF Grandjean* (Neirivue) et *Genoud Frères* (Charmey) ont été mandatées pour faucher ou arracher les solidages et impatientes glanduleuses qui prolifèrent le long de la Sarine et du Javro. De plus, afin d'épuiser les foyers, le Parc a organisé chaque mercredi après-midi de l'été des sessions d'arrachage pour lesquelles des bénévoles se sont inscrits. Pour intensifier la lutte contre la renouée du Japon à Rougemont, un groupe de requérants d'asile est intervenu durant six jours au Pays-d'Enhaut, encadré par le Parc. Cette action résulte d'une collaboration entre le Parc, le FAE et l'*Établissement vaudois d'accueil aux migrants* (EVAM). Ce sont ainsi 122 journées de lutte contre les plantes exotiques envahissantes qui ont pu être réalisées par le Parc en complément aux quelques 50 journées effectuées par le personnel des communes.

Afin d'exposer différemment la problématique des néophytes au public, le Parc a participé également à l'exposition *Quand les plantes éveillent nos sens* à la Maison de l'Étambeau de Château-d'Œx, par le biais de panneaux présentant d'une part les producteurs de plantes de montagnes et d'autre part la problématique des plantes invasives.



Aide de migrants pour l'arrachage de néophytes dans le Pays-d'Enhaut

Des plans d'eau pour la biodiversité

Face à la disparition et à la fragmentation des zones humides, le Parc encourage depuis 2017 le soutien et la création d'étangs sur son territoire grâce à son projet *Trames vertes*. Plusieurs biotopes ont déjà pu voir le jour, d'autres encore seront prochainement créés. La création ou la revitalisation d'étangs a connu un véritable succès en 2020. Au total, neuf étangs ont pu être créés chez des privés en zone à bâtir dans la vallée de la Jogne et dans le Pays-d'Enhaut. Deux biotopes situés en zone agricole sur une parcelle de la commune de Bas-Intyamont à Villars-sous-Mont ont également pu voir le jour et la revitalisation d'un important biotope a pu être réalisée à Cerniat.

Ces zones humides servent ou serviront tout prochainement à la survie des amphibiens, mais aussi d'un grand nombre d'insectes aquatiques comme la libellule. Concernant la création d'étangs, il est à noter que, dans la plupart des cas, une étanchéité artificielle doit être prévue avec la pose d'une bâche. Bien qu'artificiels, ces biotopes ont toute leur importance dans la sauvegarde des amphibiens car encore une fois, leurs milieux naturels se sont tellement raréfiés que le moindre plan d'eau leur est aujourd'hui bénéfique.



Le biotope créé près du Grand Chalet à Rossinière bénéficie d'un panneau explicatif réalisé par le Parc.

Grâce au financement de la fondation *MAVA* apporté par le Parc et en accord avec les communes et les services cantonaux concernés de gros travaux ont été planifiés pour favoriser la migration piscicole sur la Sarine dans l'Intyamont, avec la création d'un ruisseau de contournement du seuil d'Enney. Le projet a malheureusement été retiré en 2021, une opposition des organisations de protection de la nature ne permettant plus de le réaliser dans les délais impartis par ce financement exceptionnel.



En marge du projet vergers qui a vu la plantation de plus de 800 arbres fruitiers depuis 2012, des cours de taille sont proposés chaque année. En 2020, cette initiation dispensée par des professionnels de la branche a eu lieu à Lessoc.

L'AGRICULTURE

La commission agricole, présidée par Laura Papaux, est référente pour les projets de son domaine.

Le semi-confinement (Covid) a empêché la réalisation des événements prévus : rencontre agricole, la journée agriculture durable.

Le Parc est présent dans les comités des quatre associations de réseaux écologiques et qualité paysage ainsi qu'aux assemblées générales, il a le rôle de caissier. Il aide à la réalisation des rapports demandés et finance les rapports initiaux et finaux avec demande de reconduite. En 2020, seulement deux assemblées générales ont pu se tenir, le Parc y a présenté ses projets en lien avec l'agriculture.



Une année faste pour le bénévolat en montagne

Depuis 2012, le Parc propose aux entreprises qui le désirent la possibilité de participer à des actions de volontariat. A partir de 2018, une collaboration entre le Parc et *Volontaires Montagne*, un projet de l'*Aide Suisse aux Montagnards* et du *Groupement suisse pour les régions de montagne* (SAB), est instaurée dans le but d'augmenter le nombre de chantiers et d'actions volontaires. Malgré les contraintes organisationnelles liées au *Covid-19*, les chantiers et journées de bénévolat menés par *Volontaires montagne* ont remporté un joli succès en 2020. 21 groupes de 3 à 24 personnes ainsi que 18 bénévoles individuels soit quelque 159 volontaires ont réalisé des chantiers dans le Parc. Tous ces volontaires ont offert au total 651 journées de travail à l'agriculture de montagne. Essertage, épierrage, élimination de plantes invasives ou indésirables, entretien de bâtiments et de sentiers, transports de piquets, les groupes s'attellent à des travaux divers et variés.

Volontaire Montagne confirme l'attrait pour notre région au niveau romand. D'une part, le terrain se prête bien à ce type d'actions et d'autre part un travail d'inventaire des chantiers effectué auprès des agriculteurs par le Parc depuis 2018 permet de trouver des occupations pour les bénévoles.

Le taux de satisfaction est excellent, tant du côté des bénévoles que des bénéficiaires. Un engouement certain pour donner du temps en faveur des zones de montagne est à relever. Ce constat devrait encore s'accroître en 2021, notamment pour des actions individuelles de plusieurs semaines.



Le bénévolat en montagne dans le Parc donne le sourire aux volontaires !

PARTICIPATIONS AUX ÉVÉNEMENTS ET ANIMATIONS DU PARC

Le Parc, en 2020, a généré à ses événements, à ses offres de tourisme et de sensibilisation, à ses animations une fréquentation totale d'un peu plus de 11'600 visites, avec une diminution par rapport à 2019 (- 1'566). Malgré la pandémie et grâce à un été magnifique qui a provoqué une grande affluence, la fréquentation en 2020 est somme toute plutôt bonne.

Sensibilisation

Le projet *école* demeure un fer de lance incontestable de notre sensibilisation. *Le Parc à la carte* regroupe des offres (randonnées, patrimoine et traditions vivantes, les conférences du Parc, expériences, découvertes et observation).

Tourisme

Les projets touristiques du Parc (*Grand Tour des Vanils*, les *Vias du fromage*, le *Tour du comté de Gruyères*, les *Relais info, nature et patrimoine*) affirment leur position et attirent un public toujours plus nombreux, L'axe *Parc à partager* justifie son rôle d'ouverture vers des touristes toujours plus soucieux de l'environnement et de la qualité des paysages.

Provenance

Il est difficile d'estimer avec précision la provenance de nos visiteurs. Une grande partie (plus du 50%) proviennent certainement du Parc (projets écoles, sensibilisation nature paysage, journées du Parc, les divers projets). Par contre, pour les animations du *Parc à la carte*, on constate que seulement 13% proviennent du Parc lui-même. Le canton de Fribourg provoque près de 50% des visites, contre 39% du canton de Vaud et du 11% d'ailleurs (de Suisse et de l'étranger).

Bénévolat

Notre Parc génère l'engagement de divers bénévoles, des heures (des journées) offertes par des citoyens à l'occasion de certaines animations, par des groupes et des civilistes qui viennent en aide sur des projets ciblés. 173 bénévoles ont travaillé sur 17 chantiers en faveur de l'agriculture de montagne dans le cadre du partenariat avec Volontaires Montagne, totalisant 651 jours de travail en soutien aux agriculteurs et alpagistes du Parc! Pour les trames vertes, ce sont 256 bénévoles qui se sont engagés pour 741 journées de travail.

FRÉQUENTATION DES MANIFESTATIONS EN 2020

Type de manifestation	Participation adultes	Participation enfants	Fréquentation Totale
Sensibilisation	1676	2325	4001
Parc à la carte	733	109	842
Projet école	65	1172	1237
Sensibilisation nature et paysage	878	1044	1922
Tourisme	4700	400	5100
Grand Tour des Vanils	1100	0	1100
Vias du fromage	1500	0	1500
Tour du Comté de Gruyères	900	0	900
Relais du Parc (infos, nature, patrimoine)	1200	400	1600
Communication	500	50	550
Salon et marché de produits labellisés	500	50	550
Association	80	0	80
Événements statutaires	80	0	80
Divers projets	882	1004	1886
Formation professionnelle	68	0	68
Ecoles	80	954	1034
Sensibilisation Gros-Mont et lac Lioson	454	0	454
Jardins durables	50	0	50
Grand conseil Fribourg	50	0	50
Trames vertes	80	50	130
Vergers	100	0	100
TOTAL GÉNÉRAL	7838	3779	11617

DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE RÉGIONALE DURABLE

Tourisme, durabilité et produits locaux

En 2020, les ventes de forfaits ont principalement concerné le *Tour du Comté de Gruyères* avec neuf forfaits hôteliers. En parallèle, seul un nouveau forfait (*Traversée d'altitude*) a été vendu à deux clients. Il faut rappeler que lors de la première année de commercialisation du *Tour du Comté de Gruyère*, aucun forfait n'avait été vendu. Enfin, un forfait réalisé en collaboration avec les parcs du Gantrisch et du Diemtigtal a été réservé 27 fois.

Sur les six marchés prévus dans le projet produits 2020, seulement un a pu se réaliser (Marché bio, Fribourg) auquel est venu s'ajouter le marché de lancement de *La Gruie*.

Une convention signée avec quatre nouvelles entreprises (24 au total) donne lieu à la certification de nouveaux produits originaux avec le label *Parc Produit*: La Consommation SA à Château-d'Oex (viande de bœuf *La Consom* fait boucherie, conventionnel et bio), Le Potag'Oex, microferme de montagne aux Moulins (légumes et

herbes aromatiques, bio), la bergerie du Prareman à Enney (agneau) et la fromagerie de Charmey (Gruyère AOP, vacherin fribourgeois AOP et diverses spécialités maison). Une nouvelle entreprise labellisée bois suisse s'est engagée avec le Parc (bois du Parc) : l'entreprise forestière Genoud Frères à Charmey. Le Parc a également relayé les actions régionales (*prix lignum suisse occidentale* et étude foncière de la filière bois régionale vaudoise). La préparation d'un concept de promotion du bois du Parc et du bois de lune du Parc (haute qualité) a aussi été initiée en concertation avec les acteurs de la filière bois du Parc.

Journée *Au Parc sans voiture*: promotion de l'utilisation des transports publics pour les activités de loisirs dans le Parc, 21 participants à cette journée.

Promotion de l'action nationale *bike to work* avec concours interne: 6 équipes du territoire du Parc y ont participé pour un total de 2'987 km parcourus.



Au Parc sans voiture, l'arrivée en gare de Montbovon et le départ pour la randonnée



Projet Paysage nocturne

Le projet Paysage nocturne a pour objectif de réduire la pollution lumineuse nocturne dans le Parc qui impacte les dépenses énergétiques, mais aussi la biodiversité. Le projet intègre ces deux volets, énergie et biodiversité, pour proposer des alternatives en termes de gestion et d'équipement des luminaires pour les communes. Cette action fait l'objet d'une demande spécifique au programme *Région Energie* pour 2020. Une étude test a été réalisée avec le bureau en environnement *Maibach* pour la commune de Corbeyrier en juillet 2020. Une approche via les distributeurs de réseau électrique et les communes a été privilégiée durant le dernier trimestre 2020. Un rapport établi par le bureau *Effiteam* au début 2021 liste les possibles mesures d'assainissement propres à chaque commune du Parc. Cette feuille de route propre à chaque autorité permet d'assainir les éclairages publics en fonction de leurs rythmes financiers. Une opportunité de gains est d'ailleurs offerte par les entreprises de distribution d'électricité avec la possibilité d'effectuer des achats regroupés auprès des fournisseurs.

Des nouveaux forfaits pour un tourisme doux dans le Parc

Le Parc a mis en place en 2020 de nouveaux forfaits de randonnée et de vélo en mettant un accent particulier sur la mobilité durable. Quatre thématiques principales se dégagent de ces nouveaux forfaits, offrant chacune plusieurs options. Selon le budget du visiteur, l'hébergement est prévu en B&B ou auberge, en hôtel 3 ou 4 étoiles. Les nuitées et les petits déjeuners sont compris dans tous les forfaits. Pour les offres de randonnée, chaque marcheur reçoit par jour un pique-nique composé de produits du terroir. Les forfaits en hôtels 4 étoiles comprennent des accès au spa.

Pour les marcheurs bien entraînés, amoureux des beautés de la montagne, le forfait *Traversée d'altitude* suit l'itinéraire du *Grand Tour des Vanils* entre Château-d'Œx et Rossinière, via L'Etivaz et le col des Mosses. Le forfait comprend la visite des caves à fromage de L'Etivaz, un pique-nique par jour de marche et la nuitée avec petit-déjeuner.

Le forfait *En famille sur les routes historiques du Gruyère AOP* au départ de Charmey emprunte l'itinéraire des *Vias du fromage* en direction de Gruyères, puis Allières, pour se terminer aux Avants. Il comprend, en plus des pique-niques et des nuitées avec petit-déjeuner, les visites de la Maison du Gruyère et du Château de Gruyères.

Pour les groupes et les touche-à-tout, le forfait *A la découverte de la Jogne* propose trois randonnées patrimoine au départ de Charmey. Apprendre à lire les paysages agricoles, admirer la Chartreuse de la Valsainte et les gorges de la Jogne, visiter la Maison Cailler, le musée de Charmey, les caves à fromage de La Tzintre et le magnifique village de Jaun, voilà ce que prévoit notamment cette offre de 3 jours et 2 nuits, avec petits déjeuners et pique-niques.

Finalement, en plus des deux forfaits déjà existants depuis 2018, il sera désormais possible de parcourir le *Tour du Comté de Gruyère* en version grand confort avec

une nuitée dans des établissements 4 étoiles, l'Hôtel Cailler à Charmey et l'Hôtel de Rougemont. Cette variante inclut, en plus de la nuitée avec petit déjeuner et la location d'un e-bike avec casque et chargeur, l'accès aux bains et spa de ces hôtels.

Le Parc encourage les visiteurs à accéder à leur forfait en transports publics en remboursant le prix équivalent à un billet ½ tarif depuis le domicile en Suisse (ou du point d'entrée dans le pays) du visiteur. Si celui-ci prolonge son séjour dans le Parc de deux nuits ou plus, avant ou après le forfait, le prix équivalent au billet plein tarif est remboursé.



Des arrangements sont désormais proposés autour des *Vias du fromage*, du *Grand Tour des Vanils* et du *Tour du Comté de Gruyère*

Une chasse aux trésors sous forme de randonnée gourmande

En 2020, le Parc a inauguré un *FoodTrail*, itinéraire ludique et gustatif permettant de découvrir les délices du Pays-d'Enhaut. Il débute à la gare de Château-d'Œx; à chaque étape, les participants sont récompensés par une spécialité culinaire ou une expérience originale avant de résoudre l'énigme qui leur permettra d'atteindre le point suivant.

L'offre *FoodTrail* devait initialement être commercialisée aux mois de mai, octobre et novembre. La situation sanitaire n'en aura finalement épargné qu'un seul. Le 1^{er} octobre, le *FoodTrail* du Pays-d'Enhaut a en effet été inauguré avant d'être à nouveau arrêté début novembre. En 30 jours, 88 personnes ont parcouru cet itinéraire de poste en poste à la découverte des produits du Pays-d'Enhaut. Les retours, tant de la part des visiteurs que de nos prestataires sont excellents. Au final, c'est ainsi plus de 3'000.- qui seront reversés directement aux sept producteurs et partenaires locaux ayant rendu cette aventure possible. *FoodTrail* ayant rompu en fin d'année 2020 son contrat le liant au *Réseau des parcs suisses*, le concept sera reconduit sous une nouvelle appellation en 2021 : *Savurando*.



FoodTrail, devenu en 2021 *Savurando*, pour découvrir les délices du Pays-d'Enhaut

LA SENSIBILISATION

La sensibilisation est sous la responsabilité de la coordination et regroupe plusieurs projets : *Parc à la carte*, *projet écoles*, *journées du Parc*, *le forum des jeunes*, *la culture* ainsi que diverses actions *nature et paysage*.

Sur 78 animations programmées dans le projet *Parc à la carte 2020*, 45 ont pu se dérouler (57%), avec un total de 842 visites dont 733 adultes et 109 enfants (15%).

La majorité des grandes manifestations et autres animations *nature et paysage* prévues en 2020 ont dû être annulées (Festival Au Pays-des Enfants, des passeports vacances, etc.). Diverses animations, échanges et formations concernant la sensibilisation ont été réalisées, avec un total de 1'922 participants (878 adultes et 1'044 enfants).

La charte *Respectez les zones protégées* connaît en fin 2020 25 signataires, dont 5 nouveaux : 2 entreprises touristiques et 18 accompagnateurs en montagne et 5 offices du tourisme.



Rougemont, la lumière des moines, 8 août 2020

Projet école

Le projet *école du Parc* de l'année scolaire 2019-2020 portait sur le thème de l'alimentation durable. Il a permis de sensibiliser quelque 1'172 élèves de 65 classes primaires du Parc. Pour la première fois des classes de Corbeyrier, Gruyères et Jaun ont participé au projet. Les élèves ont été sensibilisés à la fois sur l'origine des aliments qu'ils consomment, leur mode de production, leur saisonnalité, leur transformation. Le but est d'analyser comment favoriser une alimentation durable, la plus locale et la moins impactante sur l'environnement possible. En parallèle, les classes ont pu faire différentes animations en classe ainsi que des actions concrètes comme la confection d'aliments maison ou la mise en place d'un petit jardin scolaire.

Pour favoriser cette pratique le Parc a organisé la distribution d'un kit de jardinage (graines de radis, basilic, laitue et bourrache, terreau et fiche didactique) pour quelques 26 classes.

Le projet retenu pour l'année scolaire 2020-2021 touche aux corridors biologiques (ou faunistiques). Il permet non seulement de sensibiliser de manière très concrète les élèves sur les enjeux de biodiversité, mais également de faire des liens avec d'autres problématiques (paysage, mobilité, urbanisation, agriculture). Par ailleurs, ce projet met en valeur un jeu pédagogique élaboré par le Parc *Animal aventure* que chaque classe est libre de confectionner et d'adapter.



La classe de Melia Makloufi durant une animation terrain avec Pascale Fesquet, accompagnatrice en montagne. Château-d'Œx, juin 2020

Respectez les zones protégées

La situation sanitaire qui a contraint les restaurants et attractions touristiques à rester fermés ainsi que la météo clémente du printemps 2020 ont inspiré de nombreux randonneurs, pique-niqueurs et autres campeurs à partir à la découverte de la nature. Durant les week-ends de l'Ascension et de la Pentecôte, plusieurs endroits stratégiques et souvent sensibles du Parc ont vu déferler nombre de vans, camping-cars, campeurs et marcheurs. Dans cette fougue liée conjointement au déconfinement et au soleil, il a été nécessaire de sensibiliser à nouveau le public sur l'importance de ménager les écosystèmes et les terres agricoles.

En s'appuyant sur des campagnes nationales, le Parc a communiqué les prescriptions requises par différents biais: site internet, lettres d'information, publications sur les réseaux sociaux. Le Parc a souligné l'importance de préférer les transports publics, a rappelé les directives cantonales et fédérales en ce qui concerne le camping sauvage et a suggéré aux marcheurs d'explorer des endroits moins courus. Le Parc a également participé à des actions locales de sensibilisation, notamment au col des Mosses, fortement touché par l'afflux de vans et de campeurs, avec l'engagement d'un accompagnateur sur le terrain lors des week-ends de forte affluence.



Aux Mosses, le parking près du Lioson d'en Bas.

Sortie hivernale des députés fribourgeois dans le Parc

Les députés au *Grand Conseil fribourgeois* ont profité d'une balade vivifiante organisée par le Parc entre La Valsainte et Charmey le 7 février 2020. Prférant la randonnée à la traditionnelle journée à ski pour la sortie hivernale des élus, la présidente gruérienne Kirthana Wickramasingam a inscrit son choix dans le prolongement de la décision prise en 2019 par le *Grand Conseil* de soutenir l'action des jeunes en faveur du climat et de l'élaboration du plan climat par le *Conseil d'Etat*. Cette thématique interpelle aussi fortement les politiciens.

En point d'orgue de la randonnée, plusieurs stands préparés par le Parc attendaient la quarantaine de marcheurs à leur arrivée à Charmey. Les députés et invités

ont pu y découvrir diverses thématiques liées aux scénarios climatiques pour les Préalpes, comme l'agriculture durable, la mobilité, l'énergie et la faune. En l'orientant sur le Parc et sur la problématique du climat, Kirthana Wickramasingam voulait que cette journée soit source d'inspiration pour ses collègues : *Nous allons au-devant d'enjeux importants liés au climat, notamment dans les domaines de l'agriculture, de la mobilité et du tourisme, enjeux qui demandent des adaptations, des changements. Je suis heureuse d'avoir organisé cette journée dans le Parc; il prend en considération ces problématiques, y réfléchit, et propose de véritables actions.*



COMMUNIQUER, UNE MISSION À PART ENTIÈRE

Assurer l'information et la visibilité du Parc

Le journal du Parc est le principal moyen d'information interne au Parc. En 2020, deux éditions (en juillet et en octobre) ont été publiées avec une partie des articles traduits en allemand. Les éditions 23 et 24 ont été tirées respectivement à 22'000 et 25'000 exemplaires. Chaque édition fait l'objet d'une distribution tout ménage sur tout le territoire du Parc (y compris dans les nouvelles communes).

Afin d'accompagner les communes dans les votations des nouveaux contrats de Parc à la fin 2020, un film de présentation du Parc a été réalisé.

En 2020, la lettre d'information du Parc, *Objectif Parc* (9) a été envoyée à 10 reprises. L'arrivée du COVID a modifié le programme en avril et en mai. Un *Objectif Parc* spécial a été mis sur pied à la fin mars lors du semi-confinement afin d'informer la population autour des commerçants offrant des services (vente de produits, magasins, restaurants avec livraison à domicile, etc.).

Un rapport annuel (2019) du Parc a été imprimé et distribué aux membres et au public amont (communes, cantons, Confédération).

Le dépliant enfants *Raconte-moi le Parc* a été revu et réédité. La carte a été adaptée au nouveau périmètre et de nouveaux jeux qui suivent les thématiques du groupe école ont remplacé les anciens.

L'activité communication du Parc a généré des retours dans les médias (presse, radio, sites web) autant qualitatives que quantitatives en 2020 avec 138 coupures de presse, 6 reportages radio et 1 télévision. Le Parc bénéficie d'une bonne couverture dans les cantons de Vaud et Fribourg (La Liberté, 24 Heures, Freiburgernachrichten, La Gruyère) et plus largement en Suisse Romande. Nettement moins diffusé en Suisse allemande malgré des apparitions dans le Züri Zeitung, NZZ am Sonntag, Thuner Tagblatt ou encore Schweizerbauer. Au final, cela donne une image assez fidèle du Parc avec pratiquement tous nos secteurs d'activité représentés. Le Parc en général, le tourisme et la biodiversité bénéficient de la meilleure visibilité.

La fréquentation de notre site en 2020 se situe à 68'665 visites, une hausse d'environ 35% par rapport à l'an dernier (2019). Ce résultat positif est à nuancer toutefois. Il s'agit plus d'une correction de nos statistiques que d'une véritable progression. On connaît désormais mieux le nombre de visiteurs et de visites de notre site. Les années précédentes, les statistiques pour la consultation des pages d'accueil en allemand et en anglais n'étaient pas comptabilisées sous le bon URL, problème qui a été réglé, sans compter l'ajout des clics d'*Objectif Parc* non comptabilisés en 2019. Après estimation, la fréquentation du site en 2020 est en légère progression, environ 10%.



La Liberté, 16 mai 2020



Terre et Nature, 4 juin 2020



La Gruyère, 3 novembre 2020



Züri Zeitung, 20 octobre 2020



Freiburger Nachrichten 28 octobre 2020

LE PARC ET L'ÉCONOMIE

Les retombées économiques du Parc comprennent des retombées directes, indirectes et des retours en termes d'image.



Retombées économiques directes

La masse salariale de l'équipe de la coordination en est un des éléments clefs. En fin 2020, sur une équipe fixe de 11 personnes, 9 vivent dans le Parc. Cela constitue une retombée conséquente pour l'économie régionale et locale.

Les dépenses (charges) du Parc s'effectuent en grande partie dans le territoire ou dans son immédiate proximité. Elle concerne des mandatés, des entreprises (imprimerie, menuiserie, électriciens, informaticiens, paysagistes, poste, etc.), des producteurs locaux, des restaurants et hôtels au gré de nos manifestations : pour 2020, environ 1'150'000.-.

A signaler, les subventions que le Parc va chercher en plus de ses revenus habituels pour réaliser des projets dans l'agriculture, le paysage, la nature, la mobilité durable, le tourisme auprès des cantons, de la confédération, *Innotour*, la *Fondation Mava*, etc. Pour l'agriculture, il faut évoquer les versements de l'*OFAG* pour les réseaux écologiques du Parc et les primes paysages.

Les animations annuelles du Parc à la carte provoquent des revenus pour les partenaires et prestataires (hôtels, chambres d'hôte, restaurants, commerces de proximité, producteurs, accompagnateurs en montagne).

Le Parc a créé des offres touristiques, particulièrement des itinéraires, qui contribue à amener une valeur ajoutée supplémentaire aux commerces, hébergements (hôtellerie et parahôtellerie) et à divers prestataires touristiques. Ces itinéraires du Parc ont été référencé sur *Google Map* et sont reportés sur les cartes géographiques de la région.

Retombées économiques indirectes

Ces retombées indirectes sont aussi les plus attendues de la population et des autorités locales (retour sur investissement). Le fait que près de 850 personnes ont fréquenté les animations du Parc à la carte, les diverses informations demandées, la bonne fréquentation de notre site internet (68'665 en 2020) permettent d'affirmer que de nombreuses personnes visitent le Parc sans passer directement par nos offres.

Retours en terme d'image

Le Parc augmente la visibilité de la région par ses propres publications, son site internet, ses divers dépliants touristiques, les retours obtenus dans la presse. Il ne faut pas oublier la présence du Parc et donc de son territoire dans de nombreuses publications, guides, cartes pédestres et routières (*Fribourg Région*, *Vaud Tourisme*, *Suisse Tourisme*, *Rando Suisse*, etc.). A signaler aussi la présence du Parc sur des sites web comme *YouTube* ou *Google Map*, plus de 400 sites différents référencent le Parc. Cela représente un gain conséquent pour la région en termes d'image.

On peut affirmer, sans pouvoir le mesurer, que l'existence du Parc procure à certaines de nos entreprises un socle plus solide, ou une corde de plus à leur arc, pour placer un produit ou être plus compétitives sur tel ou tel marché. Ceci sans compter sur le fait que l'attention mise sur la qualité des patrimoines naturels et culturels peut sans aucun doute être considérée comme un investissement pour le futur économique de nos régions.

LES COMPTES 2020

Bilan au 31 décembre 2020

ACTIFS	31.12.20	31.12.19
Actifs mobilisés		
Disponibles		
Caisse	169,65	149,10
Caisse La Gruie	647,00	
CCP 10-181306-7	73,80	10 741,05
Raiffeisen Association 96 6220 3 / 0045 0333 0	450 644,71	468 687,58
Raiffeisen Parc à la carte 96 6228 5 / 9059 4937 5	13 322,40	26 728,80
Banque cc Epargne garantie de loyer 08 6000 7	4 353,82	4 351,64
Réalisable court terme		
Débiteurs	144 200,25	101 929,95
Actifs transitoires	1 515,00	86 822,00
Immobilisations corporelles		
Mobilier de bureau	1,00	1,00
Collection photos Otto Olaf Becker	1,00	1,00
	614 928,63	699 412,12

PASSIFS	31.12.20	31.12.19
Fonds étrangers		
Dettes à court terme		
Créanciers	30 633,56	77 384,70
Passifs transitoires		
Charges à payer	21 937,90	45 039,40
Produits constatés d'avance	2 575,00	13 195,00
Provisions		
Provision "verger" taille des arbres		14 925,95
Provision "bons" Parc à la carte		583,00
Fonds propres		
Capital	34 734,15	33 997,89
Résultat de l'exercice	-58 166,36	736,26
Réserves		
Réserve OQE Pays-d'Enhaut	4 840,00	4 840,00
Réserve MAVA Projets trames vertes		
Réserve Centre administratif		
Réserve Oiseaux des prairies	5 993,95	31 247,55
Réserve Paysage		15 000,00
Réserve MAVA forêts et cours d'eau	194 030,00	108 553,60
Réserve MAVA Capsules vidéo	45 000,00	
Réserve Haies		19 472,90
Réserve Biotopes Vaud		43 827,77
Réserve Narcisses en forêts	7 744,65	60 508,10
Réserve Valorisation du site des Mosses	84 018,35	90 000,00
Réserve Grottes des Rochers de Naye	3 416,83	
Réserve Signalétique	30 000,00	30 000,00
Réserve Signalétique Vallée de la Jogne Complément OFEV	32 500,00	32 500,00
Réserve Livre Ibois Complément OFEV	20 000,00	20 000,00
Réserve Façade de Rougemont	7 000,00	7 000,00
Réserve Chemin des traditions	19 600,00	19 600,00
Réserve Tourisme	27 000,00	27 000,00
Réserve Paysage nocturne	11 270,60	
Réserve Cotisations Communes	2 000,00	4 000,00
Réserve Etat de Vaud Convention paysage	25 000,00	
Réserve Convention paysage VD part fédérale	25 000,00	
Réserve Arbres fruitiers	38 800,00	
Réserve Cotisations Communes	4 000,00	
	614 928,63	699 412,12

Fiche de projet	BUDGET-CADRE 2022-2024 par projet partiel	BUDGET 2020		Comptes 2020		Comptes 2019	
		charges	recettes	charges	recettes	charges	recettes
Paysage	770 000	151 000		151 895,18	40 167,45	86 138,82	35 452,00
Paysage					12 000,00		8 613,00
Plateforme d'échange et de coord. des mesures nature et paysage	125 000	25 000		11 441,30		12 208,90	1 000,00
Paysage et géotopes						1 144,80	5 000,00
Projet paysage (conseil et sensibilisation)	50 000	5 000		3 547,47			
Arbres fruitiers haute tige et châtaigneraies	215 000	45 000		76 547,10	27 942,45	52 558,44	18 839,00
Forum des forestiers	50 000	10 000		6 921,00			
Suivi et valorisation des projets CQP						4 507,00	2 000,00
Jardins durables	25 000	5 000		6 734,50	225,00		
Relais nature et paysage, signalétique N+P	100 000	20 000		10 390,00		8 669,53	
Animations annuelles N+P et communication trames vertes	80 000	16 000		19 762,61			
Eléments typiques de paysage bâti et IVS	50 000	10 000				2 268,70	
Gestion et mesures exploratoires	75 000	15 000		16 551,20		4 781,45	
Biodiversité	1 050 000	210 000		254 745,73	176 381,75	226 527,66	131 509,20
Biodiversité					77 000,00		10 603,00
Espèces cible	388 000	73 000		20 755,07	26 053,60	51 184,35	11 032,00
Prairies à narcisses 2018 - 2019						4 158,85	
Prévention du dérangement de la faune sauvage	74 000	22 000		20 604,35		6 425,40	
Plantes exotiques envahissantes	350 000	70 000		68 989,80		38 131,51	4 000,00
Lutte contre l'embaumement						1 687,60	
Biotopes locaux et hotspots de l'infrastructure écologique	160 000	30 000		133 743,71	73 328,15		
Promotion d'une sylviculture Parc						9 911,90	2 500,00
Développement de projets spécifiques et exploratoires biodiv.	78 000	15 000		10 652,80		33 633,85	21 980,00
Oiseaux des prairies						20 039,45	20 039,45
Coordination Mava + biotopes locaux						61 354,75	61 354,75

Fiche de projet	BUDGET-CADRE 2022-2024	BUDGET 2020		Comptes 2020		Comptes 2019	
	par projet partiel	charges	recettes	charges	recettes	charges	recettes
Agriculture	448 000	80 000		63 682,00	13 090,20	69 675,96	25 083,00
Organisation agricole, gestion et communication	84 000	16 500		2 950,75		11 265,90	
Réseaux écologiques et projets qualité du paysage	94 500	6 500		22 659,45	13 090,20	16 973,71	25 083,00
Gestion des effluents						2 156,80	
Gestion durable des prairies et pâturages	94 000	20 000		54,00		1 296,75	
Agrotourisme et école à la ferme						1 207,50	
Développement de projets spécifiques et mesures explo.	175 500	37 000		38 017,80		27 879,65	
Projets régionaux agriculture						8 895,65	
Tourisme nature	770 000	145 000		141 907,98	22 003,57	127 419,71	41 960,00
Gestion tourisme du Parc	150 000	30 000		40 518,41	11 600,00	18 718,95	625,00
Itinéraires et offres de tourisme pédestre du Parc	135 000	25 000		43 047,70	470,00	23 138,10	
Relais info / points i	175 000	35 000		14 790,35	1 950,40	21 018,75	
Tourisme d'expérience (avenir)	60 000	10 000		19 724,45	2 400,00	16 448,22	
Accessibilité universelle	65 000	10 000		7 172,45		5 389,60	5 835,00
Découverte patrimoine	50 000	10 000		61,00			
Coaching d'entreprises (diversification) et exploration	135 000	25 000		16 593,62	5 583,17	42 706,09	35 500,00
Produits et économie durable	770 000	150 000		106 433,95	17 917,05	119 662,35	35 251,05
Entreprises partenaires et Label Parc Produits	230 000	45 000		14 316,85		96 041,55	35 251,05
Filière locale du bois	120 000	20 000		11 555,20		18 628,70	
Entreprises partenaires et économie de proximité						3 594,10	
Promotion des entreprises partenaires et du Label Parc Produit	350 000	70 000		71 810,25	17 917,05		
Gestion et mesures exploratoires	70 000	15 000		8 751,65		1 398,00	
Energie et mobilité	617 000	120 000		115 390,25	7 120,00	169 759,95	77 060,00
Politique énergétique régionale	250 000	60 000		69 206,30	5 000,00	76 831,30	44 150,00
Promotion de la mobilité durable	55 000	10 000		4 836,90		84 353,40	32 910,00
Mobilité durable et tourisme	196 000	30 000		37 651,25	2 120,00		
Veille et appui initiatives loc, projets suprarégionaux	116 000	20 000		3 695,80		8 575,25	
Sensibilisation	809 000	156 000		181 391,94	32 501,27	176 104,00	42 375,80
Projet école	190 000	35 000		32 603,95		20 349,90	
Parc à la carte	334 000	66 000		118 172,53	32 501,27	86 359,14	41 940,80
Journée du Parc	100 000	20 000		8 616,95		29 376,96	435,00
Gestion et sensibilisation						6 360,00	
Culture et patrimoine	110 000	20 000		18 763,31		14 598,60	
Forum des jeunes	25 000	5 000					
Exploration	50 000	10 000		3 235,20		19 059,40	
Territoire en réseau	320 000	65 000		46 025,65	5 214,25	49 581,50	8 576,91
Coopération avec les collectivités publiques et les régions	50 000	10 000		19 178,90	1 500,00		
Réseaux pour le dev. durable (dont Réseau des parcs suisses)	50 000	10 000		14 784,80	3 714,25	11 611,50	4 858,50
Forum des communes/régions et services/CTR						8 936,70	
Charte des jardins et réseaux citoyens						16 130,45	2 673,25
Réseaux citoyens et bénévoles	50 000	10 000		1 103,00			
Villes portes	60 000	10 000					
SIG	60 000	15 000		6 719,70		6 644,50	
Recherche et exploration	50 000	10 000		4 239,25		6 258,35	1045,16
Communication	840 000	180 000		148 868,03	3 840,00	93 084,50	4 488,00
Stratégie de la communication	400 000	80 000		120 061,98	3 840,00	69 007,55	4 488,00
Adaptation communication au nouveau périmètre	70 000	10 000		5 654,60			
Signalétique	225 000	50 000		1 864,95		5 608,00	
Site internet	145 000	40 000		21 286,50		18 468,95	
Sous total projets	6 394 000	1 257 000		1 210 340,71	318 235,54	1 117 954,45	401 755,96
Gestion	1 780 000	400 000		580 463,16	1 762,85	548 619,39	21 803,35
Gestion ressources humaines	900 000	180 000		102 941,81		410 018,94	
Gestion Générale	500 000	100 000		347 013,75	1 762,85	87 675,75	21 803,35
Centre administratif	50 000	20 000		2 475,75		20 294,85	
Frais de séances pour tiers	250 000	50 000		31 914,00		30 629,85	
Planification (charte, plan de gestion)	80 000	50 000		96 117,85			
Charges financières		-	-	275,83		318,91	
Résultat financier				275,83		318,91	
Sous total gestion + charges financières		400 000	-	580 738,99	1 762,85	548 938,30	21 803,35
Totaux	8 174 000,00	1 657 000,00	-	1 791 079,70	319 998,39	1 666 892,75	423 559,31
Contribution Confédération			752 000,00		752 000,00		638 119,00
Oparcs	4 010 500,00		752 000,00		752 000,00		638 119,00
Contributions cantonales			359 000,00		396 500,00		338 500,00
Vaud "parcs"	800 000,00		160 000,00		192 500,00		165 000,00
Fribourg "parcs"	875 000,00		175 000,00		175 000,00		140 000,00
Report autres subventions VD	120 000,00		24 000,00		5 000,00		
Report Cantons autres							1 000,00
Report autres subventions FR					24 000,00		
Report Canton VD biodiversité							32 500,00

Suite et fin à la page suivante

LES COMPTES 2020 / SUITE

Fiche de projet	BUDGET-CADRE 2022-2024 par projet partiel	BUDGET 2020		Comptes 2020		Comptes 2019	
		charges	recettes	charges	recettes	charges	recettes
Contributions propres			506 000,00		584 413,34		691 010,01
Communes VD & FR	961 000,00		193 000,00		194 396,00		191 714,00
Report recettes d'exploitation	398 500,00		103 000,00		66 626,77		98 721,31
Report recettes spécifiques (sans cantons et confédération)	460 000,00		102 000,00		224 371,62		255 838,00
Report recettes extraordinaires							35 500,00
Sponsors, produits extraordinaires et dons					10 180,50		17 652,76
Autres membres et partenaires	166 000,00		32 000,00		29 410,00		28 860,19
Valorisation contributions matérielle	383 000,00		76 000,00				
Prestations propres, Conseillers communaux et municipaux					18 995,95		18 383,75
Prestations propres, Autres professionnels					1 120,00		1 380,00
Prestations propres, Travail en nature (bénévoles, professionnels)					39 312,50		42 960,00
Totaux	8 174 000,00	1 657 000,00	1 617 000,00	1 791 079,70	1 732 913,34	1 666 892,75	1 667 629,01
Résultat intermédiaire	0,00	-40 000,00		-58 166,36			736,26
Hors convention et plan de gestion				216 220,00	216 220,00	218 231,73	218 231,73
CP protection de la nature				113 537,60	113 537,60		
Projet conservation des espèces (prg 4)				45 000,00	45 000,00		
Mesures biodiversité en forêt (Mava)				56 537,60	56 537,60		
Martinets et Hirondelles				12 000,00	12 000,00		
PDRRA Pays-d'Enhaut				83 950,00	83 950,00	20 772,00	20 772,00
Région Energie				18 732,40	18 732,40	24 996,00	24 996,00
Gestion				4 762,60			
Paysage nocturne (état des lieux et concept)				13 969,80	18 732,40		
Mesures IE complément 18-19 CP natures et paysages						24 039,83	24 039,83
Haies						9 437,20	9 437,20
Biotopes Vaud						7 102,63	7 102,63
Néophytes envahissantes						7 500,00	7 500,00
Projets divers hors convention						148 423,90	148 423,90
MAVA Forêts et cours d'eau						148 423,90	148 423,90
Total final	8 174 000,00	1 657 000,00	1 617 000,00	2 007 299,70	1 949 133,34	1 885 124,48	1 885 860,74
Résultat final	0,00	-40 000,00		-58 166,36			736,26

UNE GESTION ASSOCIATIVE DU PARC

La vie du Parc, de l'association à la coordination

Le conseil du Parc et le comité ont siégé chacun à cinq reprises. Les commissions et les groupes de travail ont accompli un beau travail en 2020, malgré la pandémie et le semi-confinement, avec 50 procès-verbaux et notes de séance attestant d'autant de réunions. Plusieurs d'entre elles ont été tenues en vidéo-conférence. Au total, cela a impliqué environ 120 personnes.

Le Forum des communes s'est tenu le 3 septembre 2020 à Enney avec 14 communes représentées sur 17. Il a été débattu de la politique énergétique du Parc et de la volonté de s'engager dans le processus de Région énergie.

Les Etats généraux du Parc se sont tenus le 16 septembre 2020 à Rossinière avec une quarantaine de participants. Les résultats de l'évaluation de la charte (2012 – 2021) et la nouvelle charte (2022 – 2031) y ont été présentés. Les participants ont travaillé par groupe sur les missions du Parc.

L'Assemblée générale du Parc s'est déroulée en numérique et par correspondance du 20 au 29 novembre 2020. Au-delà des rapports annuels et des comptes, elle a accepté les contrats de Parc avec les communes 2022 – 2031 et le plan de gestion à 10 ans (2022 – 2031)

Seize communes (Saanen pour Abländschen s'est prononcé en 2021) ont fait accepter par leur législatif (assemblée communale pour Fribourg et conseil communal pour Vaud) les contrats de Parc.



Les Etats généraux du Parc à Rossinière le 16 septembre 2020

La coordination

La coordination évolue avec une dizaine de personnes fixes (11 en 2020) et des renforts réguliers durant l'année (un civiliste et trois stagiaires en 2020). La coordination correspond en équivalent plein temps à environ neuf.

Composition en 2020 de la coordination : François Margot (80%), coordinateur ; Patrick Rudaz (80%), coordinateur ; Yves Baechler (60%), collaborateur mobilité et développement durable ; Bruno Clément (80%), chef de projet sensibilisation et développement durable ; Marie Gallot-Lavallée (80%), cheffe de projet paysage et nature ; Christelle Grangier, cheffe de projet communication (80%) ; Florent Liardet (80%), chef de projet tourisme et sensibilisation ; Lea Megali (80%), cheffe de projet agriculture et biodiversité ; Sophie Overney Jaquillard (80%), assistante administrative ; Cindy Ramel, cheffe de projet biodiversité et SIG (60%) ; Caroline Rosat (70%), collaboratrice produits ; Méline Yersin, collaboratrice administrative (30%).



L'équipe de la coordination le 20 avril 2021 à Château-d'Œx. Devant de gauche à droite : Delphine Zanon, Méline Yersin, Christelle Grangier, Lea Megali, Caroline Rosat, Baptiste Crausaz. Derrière de gauche à droite : Cindy Ramel, Sarah Descloux, Mark Jäggi, Florent Liardet, Bruno Clément, Sophie Overney, Marie Gallot, Patrick Rudaz, Yves Baechler, François Margot

Le conseil et le comité du Parc en 2020

Philippe RANDIN Château-d'Œx (*) président
Vincent GRANGIER Montbovon vice-président (*)

Membres

Véronique BORCARD représentante de Crésuz (*)
Thomas BOLLMANN, représentant de Saanen
Berthold BUCHS représentant de Jaun
Catherine BUSSARD représentante de Gruyères
Julien CHARRIÈRE représentant de Val-de-Charney
Suzanne COSANDEY représentante de Grandvillard
Séverine CUENDET représentante de Châtel-sur-Montsalvens
Véronique DEY représentante de Bas-Intyamont (*)
Flourentzos FLOURENTZOU Glion
Bernard FRAGNIÈRE Lessoc
Nicolas HAIMOZ représentant Haut-Intyamont
Claude HENCHOZ Château-d'Œx (*)
Stéphane HENCHOZ représentant de Château-d'Œx
Sonia LANG représentante de Rougemont
Jean-Samuel MARMILLOD coopérative de L'Étivaz Rossinière
Philippe MORIER représentant d'Ormont-Dessous
Annik MORIER-GENOUD représentante de Villeneuve
Laura PAPAUX présidente de la commission agricole Cerniat
Nicolas PASQUIER, Pro Natura Fribourg
Igor RINALDI représentant de Veytaux
Jean-Claude ROCH président de la commission nature
Jean-Louis ROSSIER président de la commission bois
Barbara SCHOPFER représentante de Rossinière (*)
Monique TSCHUMI représentante de Corbeyrier
Fanny VIDALE Les Sciernes-d'Albeuve
Martin VON DER AA Villeneuve (*)
Caleb WALTHER représentant de Montreux (*)

(*) membres du comité

Les commissions et les groupes de projet

Le Parc fonctionne avec des commissions, elles étaient en 2020 au nombre de sept et des groupes de projet pour les actions spécifiques.

Les commissions statutaires

Commission nature, président Jean-Claude Roch
Commission agriculture, présidente Laura Papaux
Commission tourisme, sous la responsabilité de Patrick Rudaz

Les autres commissions

Commission bois, président Jean-Louis Rossier
Commission énergie, sous la responsabilité de François Margot
Commission mobilité, sous la responsabilité de François Margot
Commission communication, sous la responsabilité de Patrick Rudaz

Les groupes de projet

Ils permettent la réalisation d'objectifs précis, de projets ou d'actions. Les principaux groupes de projets ayant fonctionné en 2020 : espèces cible / trames vertes ; carte de sensibilité au dérangement de la faune ; néophytes ; jardins durables ; forêt parc ; forum des forestiers ; bois de lune ; savurando ; accessibilité universelle ; écoles.

L'association Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut

L'association Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut, présidée par Philippe Randin dès ses débuts, compte, au 31 décembre 2020, 752 membres. Y sont regroupés les communes membres (17), les membres individuels (291), les couples (161, soit 322 membres), les entreprises (81), les membres collectifs (41).

Les membres de l'association proviennent du Parc à 65% et à 35% de toute la Suisse (Fribourg et Vaud principalement, mais aussi Genève, Valais, Berne, Zurich).

LE BILLET DU PRÉSIDENT

C'est la dernière fois que je m'exprime comme Président de notre association du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut. Depuis sa création au printemps 2006 et sa reconnaissance en 2012, l'équipe de collaborateurs a grandi passant de 2 collaborateurs à 12 avec des compétences diverses permettant de suivre les objectifs de notre association. Je voudrais réitérer encore mes vifs remerciements à nos deux coordinateurs, François Margot et Patrick Rudaz qui ont travaillé pendant 6 ans sans contrat formel ; on peut le dire *sans filet* puisque nous avons signé un contrat dès la reconnaissance par l'OFEV en 2012. En effet, l'avenir de notre association n'était pas assuré sans cette reconnaissance par la Confédération. D'autre part, nous avons passé de 4 communes membres à la création (Charmey et Haut-Intyamon, Rossinière et Château-d'Œx à 17 communes, dont 4 nouvelles, Gruyères, Jaun, Abländschen et Corbeyrier. Toutes (sauf Abländschen au printemps 2021) ont accepté un contrat qui nous lie pour les 10 prochaines années. Il reste la reconnaissance de la Charte par l'OFEV ; ainsi l'avenir de notre association est assuré.

Permettez-moi pour une dernière fois d'apporter quelques considérations personnelles au-delà du rapport annuel.

Je ne peux m'empêcher de parler de l'après COVID. En effet, la priorité des priorités reste et restera le climat et la sauvegarde de la biodiversité. En effet la réalité ? Celle d'un risque majeur avec pour principaux ingrédients : une augmentation de 50% de la teneur en CO₂ de l'atmosphère terrestre en un demi-siècle, une hausse de 1,25 degrés et une montée des océans de 0,5 centimètres par an, une diminution substantielle d'espèces vivantes et végétales durant ces 30 dernières années.

La Suisse n'est pas épargnée. L'augmentation de la température moyenne est de 2 degrés et en 20 ans, les glaciers ont perdu un tiers de leur volume. Expérience personnelle faite d'une course d'école lorsque j'avais 11 ans au glacier du Trient ; j'y suis retourné il y a 2 ans, triste spectacle, pauvre glacier ! Lorsque je marchais dans les champs de mes grands-parents, les prés grouillaient de sauterelles et autres espèces. Il y a peu d'années, je devais nettoyer fréquemment le pare-brise de ma voiture. Ce n'est plus nécessaire, c'est dire que nos pauvres oiseaux manquent de nourriture, etc.

Engluée dans le COVID et les mesures sanitaires, privée de perspectives, la population a le sentiment confus de vivre, plutôt de subir, une fin de cycle. Il n'est pas sûr que l'urgence climatique soit suffisamment perçue comme faisant partie de la sortie de la crise. Après le COVID se profile un monstre prêt à nous engloutir tous, face auquel la pandémie n'est qu'un incident de parcours et nous dirait clairement que pour que ce monstre ne puisse pas arriver à ses fins, pour assurer de vivre ensemble sur cette planète terre, un changement radical de paradigme est indispensable. Oui, celui dont nous parlons depuis 40 ans, sans avoir à ce jour entrepris grand-chose de bien incisif. Un message qui dirait maintenant... rien ne sera plus comme avant.

Mais l'enjeu est également économique ; car il nous faut accomplir une profonde reconversion. A savoir passer à marche forcée du fossile au renouvelable et à la sobriété énergétique, de la route et de l'aviation au rail, à l'économie circulaire, de l'agro-industrie à l'agroécologie, de la finance spéculative et hors sol à la finance durable. Une nouvelle révolution industrielle, c'est maintenant. Depuis sa création, le Parc y contribue dans la mesure de ses moyens.



Philippe Randin remet la première charte du Parc à l'OFEV en 2010

Pour terminer, je voudrais remercier la Confédération suisse, les Cantons de Fribourg et Vaud, les communes ainsi que toutes et tous les membres qui nous apportent leur soutien financier. Sans cette aide fidèle, l'action n'existerait pas. Durant cette année très particulière de pandémie, je tiens à saluer les collaboratrices et collaborateurs, stagiaires et civilistes d'avoir gardé leur motivation à accomplir leur tâche. La confiance unanime des législatifs des communes à signer un contrat pour les dix prochaines années témoignent de la confiance à notre association et à son personnel.

Que le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut poursuive ses objectifs et la sauvegarde du maintien du bien commun, d'un Espace à vivre et d'un Espace à partager.

Philippe Randin
Président

Impressum

Rapport d'activité 2020 du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut
 Coordination : François Margot, Patrick Rudaz
 Responsables de rédaction : Christelle Grangier, Patrick Rudaz
 Photographies : Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut
 Graphisme : agence Parallèle, www.parallele.ch
 Contact : Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut,
 Place du village 6, 1660 Château-d'Œx
 www.gruyerepaysdenhaut.ch
 info@gruyerepaysdenhaut.ch
 026 924 76 93